

SOCIÉTÉ



L'Europe, bouée du français

Grand patron de la francophonie officielle, Jean-Louis Roy croit que le français doit à tout prix s'imposer en Europe. « Un déclin du français langue européenne, c'est la catastrophe assurée pour la francophonie internationale », affirme-t-il. L'ex-directeur du DEVOIR voue aux gémonies tous les anglophiles français qui, croit-il, abdiquent trop tôt. François Brousseau l'a rencontré.

Page B-1

Gagnon-Larocque ne regrette rien

Selon la candidate à la mairie, Mme Nicole Gagnon-Larocque, le Parti civique de Montréal n'a pas de regret au terme de la campagne électorale : seulement de très sérieux problèmes d'image. Une entrevue de Laurent Soumis.

Page B-1

SOMMAIRE

Éditorial

À Montréal, le maire Jean Doré et son parti restent le choix du DEVOIR, même si bons sentiments ne font pas (toujours) bonne politique. L'éditorial de Jean Francoeur.

A-8

Geoffrey Howe claque la porte

Le vice-premier ministre britannique, Sir Geoffrey Howe, démissionne à la suite de son désaccord sur la politique européenne de Mme Margaret Thatcher.

Page A-7

Quatre Américains libérés d'Irak

Le président irakien Saddam Hussein autorise quatre otages américains âgés ou malades à quitter l'Irak.

Page A-7

Règlement en vue chez Stelco

La question salariale demeure maintenant le seul obstacle à un règlement chez Stelco au Québec. Une nouvelle offre monétaire devait être présentée hier soir à la table de négociation alors que tous les autres éléments qui jusqu'ici empêchaient la conclusion d'une entente sont toutefois réglés.

Page A-5

Lutte à finir à Longueuil

Poursuite en diffamation, allégations de « magouille », requête à la Surêté du Québec ; les coups volent bas à Longueuil, où la campagne électorale qui oppose Mme Gisèle Hamelin au maire sortant Roger Ferland prend ces jours-ci des allures de lutte à finir.

Page A-3

Mulroney invite le pays à une thérapie politique

Keith Spicer présidera une commission chargée de sonder les Canadiens

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE CANADA entre en thérapie politique. Premier remède de l'après-Meech, le premier ministre Brian Mulroney confie à une commission de 12 éminents Canadiens, dirigée par l'ancien commissaire aux langues officielles Keith Spicer, le soin d'établir, d'ici le 30 juin prochain, un diagnostic sur l'état d'esprit de la population canadienne.

Le groupe n'a pas pour mandat d'élaborer un nouveau plan d'action constitutionnel fédéral pour combler le vide créé par l'échec du lac Meech. Sa mission se résume plutôt, explique son président à « sonder le cœur et l'âme des Canadiens ordinaires » pour savoir s'ils veulent continuer de vivre ensemble.

Trois francophones ont accepté de participer à cet exercice de dynamique de groupe pancanadien dont deux vétérans des débats qui ont mené au rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Ce sont Robert Normand, éditeur du quotidien *Le Soleil* et Roger Tassé, reconnu comme l'architecte de la Charte des droits. S'ajoute également Thérèse Paquet-Séguin actuellement en mission à l'ONU.

Pour autant, la commission se défend bien de vouloir diluer l'impact éventuel des conclusions de la Commission Bélanger-Campeau. Selon Keith Spicer, il s'agit plutôt d'harmoniser les discussions, voire même de préparer le terrain du Canada anglais aux éventuelles conclusions du Québec. « Nous allons essayer de remplacer un dialogue de sourds par

une conversation sensée, civilisée et constructive entre Canadiens sur le pays de leurs enfants, quel qu'il soit », promet-il.

Car, sans anticiper les résultats de la Commission Bélanger-Campeau, il fait valoir qu'« il faudra un climat plus serein, plus ouvert au dialogue avec le Québec ».

Quant aux excursions que se prépare néanmoins sa commission au Québec, Keith Spicer précise qu'elles ne seront pas l'occasion « d'aller prêcher au Québec ». « Même Saddam Hussein et George Bush veulent savoir ce que l'un pense de l'autre, alors pourquoi pas les Québécois et les Canadiens ? », ajoute-t-il.

Mais même si ses concepteurs ne veulent pas couler cette nouvelle commission dans le même moule que les précédentes, à savoir celui de la recherche presque exclusive d'une solution pour accommoder le Québec dans le cadre canadien, la question est centrale à l'exercice.

À la Chambre des communes, le premier ministre Brian Mulroney a parlé des « secousses qui ébranlent la Confédération », dans le cadre du discours de 55 minutes qui a marqué la création de la commission. Il a alors situé la prochaine secousse au moment du dépôt au Québec des conclusions de la Commission Bélanger-Campeau le printemps prochain.

« Il est temps que nous fassions tous un profond examen de conscience, a prévenu Brian Mulroney, la situation est urgente, le pays risque de se fragmenter le long de lignes linguistiques et régionales ».

Et l'annonce d'hier, même si elle est pancanadienne, avait toutes les

Voir page A-2: Mulroney



Le premier ministre du Canada Brian Mulroney a annoncé la mise sur pied de son Forum des citoyens, hier, aux Communes.

Le Québec décidera seul de son avenir, prévient Rémillard

Le Forum des citoyens est un exercice futile, soutient Parizeau

Michel Venne
de notre bureau de Québec

SANS ALLER jusqu'à dire qu'elle sera inutile, Québec prévient le reste du Canada que ce n'est pas la commission fédérale sur l'avenir de la Confédération qui définira le futur statut constitutionnel du Québec.

« L'avenir constitutionnel du Québec passe premièrement par une décision qui sera prise ici au Québec, a déclaré hier le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard. Cette fois-ci, ce sont les Québécois qui vont décider de ce qu'ils veulent, et personne d'autre », a-t-il affirmé.

Le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, abonde dans le même sens. « Cet exercice m'apparaît futile, du point de vue du Québec, a-t-il soutenu. La commission va commencer

ses travaux alors qu'un très grand nombre de Québécois, dont l'état d'esprit découle de l'échec de l'accord du lac Meech, disent qu'il est fini le temps où on va demander à Terre-Neuve ou au Manitoba qu'est-ce qu'on va devenir ».

Le ministre Rémillard rappelle que ce n'est pas la première fois que le fédéral organise une commission sur l'avenir du pays, citant celles de Rowell-Sirois dans les années 30, Laurendeau-Dunton dans les années 60 et Pépin-Robarts à la fin des années 70.

« On se souvient de Pépin-Robarts, lance-t-il à la blague. Le rapport est sur une tablette, dans un musée quelque part... »

Mais la différence cette fois-ci, dit-il, c'est que le Québec a déjà créé sa propre commission et que c'est celle-ci qui sera la première référence des

Voir page A-2: Rémillard

Pratt and Whitney licencie 1000 employés à Longueuil

(PC) — Jetant le blâme sur la récession, le plus important fabricant de moteurs à turbine au monde, Pratt and Whitney, a fait part hier de son intention de mettre à pied de 1000 à 1200 employés.

« Nous devons commencer à réduire la production dès janvier 1991 », a signalé un porte-parole de la compagnie, Mme Louise Boutin, en soulignant l'impact de la récession sur l'industrie de l'aéronautique, par-

ticulièrement aux États-Unis.

Un nombre « important » de commandes ont été annulées, a-t-elle relevé, sans préciser davantage.

Les salariés ont été prévenus des licenciements, mais on ne saura qu'en décembre ceux qui seront frappés.

En attendant, a noté Mme Boutin, les différents départements doivent évaluer leurs besoins et déterminer où devront se produire les réductions

de postes. « Il est trop tôt encore pour fixer des dates », a-t-elle déclaré.

Pratt and Whitney embauche 8365 personnes dans la région de Montréal. Il y a 915 employés à Toronto et 210 à Halifax.

En juin dernier, la compagnie a décidé de supprimer 400 postes qu'elle jugeait de trop. Grâce à l'attrition, cependant, le but a été atteint

Voir page A-2: Pratt and Whitney

Domtar est en chute libre

Serge Truffaut

LA VENTE de certaines filiales en cours d'année n'aura pas suffi à neutraliser la chute financière du groupe industriel Domtar qui, après neuf mois d'exercice, affiche une perte nette de 31 millions \$ dont 22 millions \$ au cours du... troisième trimestre seulement !

Au moment de l'entrée en fonction de M. Jean Campeau, le coprésident de la commission Bélanger-Campeau, au poste de président du con-

seil de Domtar, celle-ci a précisé hier que cette perte sèche de 31 millions \$ se comparait à un bénéfice net de 60 millions \$ lors de la période correspondante l'an dernier.

À court terme, la tâche des nouveaux patrons de cette entreprise dont l'État est le principal actionnaire sera d'autant plus pénible qu'un communiqué nous avertit que le quatrième trimestre sera encore plus désastreux que le troisième. Outre M. Campeau, on se rappellera qu'au cours de l'été M. Pierre Desjardins avait été choisi pour occuper

le poste de président et chef de la direction.

À défaut d'avoir obtenu des commentaires auprès des représentants de Domtar qui n'avaient pas retourné nos appels au moment de mettre sous presse, voici ce qui était souligné dans le communiqué à propos du quatrième trimestre : « Les résultats du quatrième trimestre devraient demeurer négatifs et pourraient diminuer davantage comparativement à ceux obtenus au troisième trimestre ».

Voir page A-2: Domtar

Turgeon et d'Anjou membres de la Commission constitutionnelle

Le consensus de l'après-lac Meech ne résiste plus à la division partisane

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE CONSENSUS de l'après-Lac Meech — qui avait suscité, début septembre, l'adoption à l'unanimité de l'Assemblée nationale du projet de loi 90 instituant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec — n'a pas résisté longtemps à la division partisane et aux allégations de mauvaise foi, de part et d'autre de la Chambre.

L'étude, au cours des trois derniers jours, et l'adoption, hier, du projet de loi 91 modifiant le précédent, ont bien fait ressortir le fossé énorme qui sépare le gouvernement, l'opposition officielle (péquistes) et celle des quatre membres du Parti

Égalité. C'est en effet au terme d'un débat acrimonieux que le projet gouvernemental a été adopté, par un vote de 76 (libéraux) contre 29 (Parti québécois et Parti Égalité), et une abstention, celle du libéral devenu indépendant, M. René-Serge Larouche, d'Anjou.

Cette adoption sur division a pour effet de porter de 35 à 36 le nombre de membres de la Commission, de façon à ce qu'à la fois une personne du milieu de l'enseignement et une personne du milieu de la culture — au lieu de l'une ou l'autre, comme dans la loi originale — puissent en faire partie. C'est le « truc » que le gouvernement a trouvé et imposé à l'opposition pour nommer M. Guy d'Anjou, président de la Fédération des commissions scolaires catho-

liques du Québec (FCSCQ), en même temps que M. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes (UDA).

Sous prétexte que la Commission ne doit pas compter plus de non-élus que de représentants de l'Assemblée nationale — 18 au total, soit 9 libéraux, 6 péquistes, 1 P.E., en plus du premier ministre et du chef de l'opposition — le gouvernement a refusé toute autre addition, d'un autochtone, notamment et surtout, s'il ne pouvait la « paier » avec un député libéral. Ce que l'opposition a repoussé avec vigueur.

Même si les péquistes l'ont qualifié d'« ami du régime » qui recevait sa récompense pour avoir facilité le transfert de plus de 300 millions \$ d'impôts scolaires, M. d'Anjou a accueilli avec satisfaction sa nomination

à la Commission. « Le gouvernement et l'Assemblée nationale témoignent ainsi de l'importance qu'ils accordent aux commissions scolaires dans la société québécoise, d'autant plus qu'elles sont directement concernées par les problèmes constitutionnels ». Passant sous silence les critiques amères dont il a fait l'objet, le président de la Fédération note que les commissions scolaires doivent participer aux échanges relatifs au partage des responsabilités. Par exemple, l'intégration des allophones et la formation de la main-d'œuvre concernent directement les élus scolaires. « Alors que l'on recherche un consensus pour l'avenir du Québec, il est tout à fait dans l'ordre des choses qu'un élu scolaire ait une place au

Voir page A-2: Turgeon



Serge Turgeon

NOËL TRADITIONNEL EN PROVENCE
DU 22 AU 29 DÉCEMBRE 1990

Voyages Malavoy Inc.
861-2485

UNE VISITE QUE L'ON DIRAIT PAR DAUDET PRÉPARÉE:

NIMES, AVIGNON, TARASCON, LES BAUX, FONTVIEILLE, ARLES, AIGUES MORTES.

Découvrez l'atmosphère chaleureuse des **FÊTES de NOËL** dans une région de France particulièrement attachée à continuer les traditions... **AU PAYS DES SANTONS.**

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT NOËL